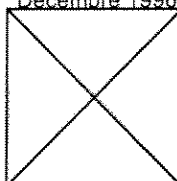


Décembre 1996



Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Troisième session extraordinaire

Rome, 9 - 13 décembre 1996

**REVISION DES ESTIMATIONS DE COÛTS
*PLAN D'ACTION MONDIAL***

TABLE DES MATIÈRES

Paragraphes

/W	I.	Introduction	1 - 2
64	II.	Considérations générales	3 - 4
/E	III.	Méthodologie	5 - 11
	IV.	Résultats	12 - 14

REVISION DES ESTIMATIONS DE COÛTS DU *PLAN D'ACTION MONDIAL*

I. Introduction

1. La Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques (juin 1996) a pris note des estimations de coûts du *Plan d'action mondial* préparées par le Secrétariat sur la base du projet présenté à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à sa deuxième session extraordinaire en avril 1996 (CGRFA-EX2/96/3). Etant donné les changements apportés à de nombreuses activités du *Plan d'action mondial* tel qu'adopté, la Conférence technique internationale a demandé au Secrétariat de préciser les estimations de coûts, et de les présenter à la troisième session extraordinaire de la Commission.
2. Les estimations de coûts ont été précisées par le Secrétariat conformément à cette demande, en suivant la même méthodologie que pour le premier établissement des coûts. Les résultats sont donnés dans le présent document, ainsi que la méthodologie suivie. Les changements de coûts correspondant au *Plan* tel qu'il a été adopté résultent pour l'essentiel des modifications du Programme de travail figurant dans le *Plan*¹, et d'une plus grande précision des informations sur les coûts des activités spécifiques, ainsi que de certaines réévaluations de la capacité actuelle des pays en ce qui concerne l'exécution de projets et la prise en charge des activités.

II. Considérations générales

3. Le chiffrage des coûts repose sur des bases techniques et reflète les besoins et priorités de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) définis pendant le processus préparatoire impulsé par les pays. Il ne faut pas voir dans ces estimations de coûts des indications directes ou indirectes de la valeur des ressources phytogénétiques, ou des bénéfices qui peuvent en être tirés.
4. Comme l'a reconnu la Conférence technique internationale, le *Plan d'action mondial* comprend des activités qui peuvent être financées par les gouvernements nationaux et par d'autres sources nationales de financement et, au plan international, par des organisations multilatérales, et par des sources bilatérales et régionales. Dans le chiffrage des coûts, seuls figurent les éléments qui pourraient être pris en charge par la communauté internationale, comme indiqué dans le *Plan d'action mondial*. Cela vise une part importante des coûts d'exécution des activités dans les pays en développement. Cela inclut aussi les activités généralement entreprises au profit de tous, quel que soit le lieu d'exécution. Il est prévisible que ces coûts représentent une part plus élevée des coûts totaux des activités de conservation, et d'autres activités entreprises "pour le bien commun" telles que l'amélioration génétique, que d'autres types d'utilisations.

III. Méthodologie

5. Les coûts du *Plan d'action mondial* ont été estimés en faisant la somme des coûts connus ou prévus des mesures spécifiques figurant dans le *Plan*. Toutefois, comme on n'a pas encore formulé de projets ou programmes concrets et précis, les estimations ne peuvent pas être faites sous forme de rubriques budgétaires détaillées correspondant à des présentations officielles ou à des documents de projet. Les résultats doivent donc être considérés comme des estimations d'ordre de grandeur seulement.
6. Le *Plan d'action mondial* contient vingt domaines d'activités prioritaires. Chacun énumère en détail un certain nombre d'activités spécifiques. Pour le chiffrage des coûts, ces activités sont décomposées en mesures spécifiques pour lesquelles les coûts peuvent être calculés. Ces mesures sont les suivantes: organisation de programmes de formation (de durée fixée et pour un certain nombre de participants); organisation d'ateliers et de réunions (ici encore durée et effectif fixés); fourniture d'un soutien professionnel (pour une durée précise); collecte, conservation ou régénération d'un

nombre donné d'entrées ou multiplication d'une quantité donnée de semences; octroi de subventions à des pays, des institutions ou des communautés à des fins spécifiques; octroi de subventions pour des études scientifiques, le développement de la recherche et de la technologie, etc. Au total, plus de 170 mesures distinctes sont évaluées du point de vue des coûts.

7. Ces mesures sont chiffrées en utilisant les meilleures informations disponibles de diverses sources. Par exemple, les coûts normalisés pour les consultants, les frais de subsistance et les voyages, tels qu'ils sont calculés par le système des Nations Unies, ont été utilisés. D'autres coûts liés aux ateliers, programmes de formation, etc. sont également basés sur l'expérience de la FAO et du PNUD. Les coûts de la collecte et de la conservation ou de la régénération des spécimens de matériel génétique reposent sur les estimations les plus récentes fournies lors de réunions d'experts. Les coûts de certaines mesures spécifiques reposent sur l'expérience réelle d'activités similaires. Par exemple, les coûts du soutien à des réseaux régionaux de ressources phytogénétiques ont été extrapolés à partir de l'expérience réelle des réseaux en place, et certains des coûts que représente l'aide fournie aux agriculteurs après des catastrophes pour remettre en état les systèmes agricoles reposent sur l'expérience de la FAO et du PAM au Rwanda.

8. L'élaboration des coûts peut être très influencée par la participation des gouvernements à l'exécution des activités, ainsi que par la capacité des pays à les absorber. Par exemple, la formation des agriculteurs peut être fournie à 50 ou à 500 communautés par an; les subventions pour la recherche scientifique et le développement des technologies peuvent être de l'ordre de 50 000 ou de 500 000 dollars E.-U. De plus, il y a parfois des incertitudes sur le coût réel des activités. C'est pourquoi les coûts ont été calculés, dans chaque cas, selon trois options. L'Option A représente une démarche de base ou minimale pour l'exécution des activités et recommandations figurant dans le *Plan d'action mondial*. Lorsque les coûts ne peuvent pas être déterminés avec précision, cette option retient la moins coûteuse des possibilités et le nombre de pays, d'instituts ou de communautés visés est plus faible que dans les autres options. L'Option B représente une démarche modérée de chiffrage des coûts, reposant sur des hypothèses intermédiaires concernant les besoins. Sa couverture générale est plus large que celle de l'option A, mais elle correspond aux besoins connus et documentés et à une capacité réaliste d'absorption et d'exécution par les pays. L'Option C représente une démarche plus optimiste et détaillée de l'exécution du *Plan d'action mondial*. Sa couverture est plus large et moins limitée financièrement que les autres options. Lorsque les coûts ne peuvent être déterminés avec précision, on retient l'hypothèse la plus coûteuse.

9. On a également tenu compte des frais généraux pour l'administration. Comme prévu par la Conférence technique internationale, le *Plan d'action mondial* sera mis en oeuvre par des voies tant bilatérales que multilatérales. Un coût moyen a été prévu pour couvrir globalement les dépenses administratives engagées par les agents d'exécution multilatéraux² par le service des projets. En outre, les coûts de coordination seront importants pour l'Activité 2 "Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA)" car il faudra couvrir les frais administratifs liés à la gestion du grand nombre de subventions d'assez faible valeur accordées aux agriculteurs et aux communautés, et répondre aux besoins correspondants de renforcement des capacités nationales et de coordination.

10. Les données sont présentées sous forme de coûts annuels moyens, sur une période de 10 ans³, aux prix de 1996⁴.

11. Cette méthodologie peut être illustrée par l'exemple suivant (Encadré 1).

² A la FAO, le coût de service des projets est de 13 pour cent. Si l'on prend pour hypothèse qu'environ la moitié des activités seront exécutées par des voies multilatérales et le reste par des voies bilatérales, ce coût administratif moyen serait de l'ordre de 7 pour cent.

³ Si le *Plan* devait être mis en oeuvre plus rapidement, les coûts annuels initiaux seraient plus élevés, mais le coût total moyen resterait identique. De toute façon, la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* ne sera probablement pas échelonnée régulièrement pour chaque activité. Pour certaines activités qui doivent être mises en oeuvre rapidement, ou qui exigent des investissements initiaux élevés, les coûts pourraient être plus élevés dans les premières années. En revanche, pour d'autres activités qui exigent d'abord un renforcement des capacités, les coûts pourraient augmenter progressivement. Toutefois, comme les activités doivent encore être formulées en détail et que des programmes et projets concrets n'ont pas encore été mis au point, les estimations de coûts sont fondées

Encadré 1: Exemple de chiffrage des coûts

L'Activité 16 intitulée "Promouvoir la création de réseaux sur les RPGAA" représente un cas de figure assez simple. Les coûts sont calculés sur la base d'une série de subventions accordées aux gouvernements et aux réseaux. Cette activité suppose un appui aux réseaux régionaux, aux réseaux mondiaux par culture et aux réseaux régionaux par culture, ainsi que des dépenses d'administration et de coordination. Le coût de cette activité a été calculé comme suit:

Option A: 7,22 millions de dollars E.-U.

réseaux régionaux:
réseaux mondiaux par culture:
réseaux régionaux par culture:
dépenses d'administration

Option B: 11,24 millions de dollars E.-U.

réseaux régionaux:
réseaux mondiaux par culture:
réseaux régionaux par culture:
dépenses de
coordination/d'administration

Option C: 15,25 millions de dollars E.-U.

réseaux régionaux:
réseaux mondiaux par culture:
réseaux régionaux par culture:
dépenses de
coordination/d'administration

Ce chiffrage des coûts est fondé sur le raisonnement suivant. Il y a 15 régions ou sous-régions pour lesquelles il existe ou il faut des réseaux RPGAA. Le coût moyen des activités de base minimales de ces réseaux est d'environ 50 000 dollars. C'est donc ce qui est prévu dans l'Option A. Les autres options prévoient des subventions plus élevées. Par ailleurs, dans le cas des réseaux par culture, on utilise, dans les trois options, un niveau fixe pour les subventions (55 000 dollars E.-U. pour les réseaux fonctionnant au niveau régional et 100 000 dollars E.-U. pour les réseaux à l'échelon mondial), mais c'est le nombre de cultures visées dans le plan qui

peut augmenter selon les trois options. Pour l'option moyenne (Option B), le nombre de cultures couvertes au niveau mondial est fixé à 15, ce qui correspond au nombre de cultures pour lesquelles sont proposées des initiatives prioritaires d'amélioration génétique, au titre de l'Activité 10. L'Option A prévoit un nombre légèrement inférieur et l'Option C un nombre supérieur de cultures. Si un nombre plus important de cultures est pris en considération au niveau régional, cela est dû au fait qu'il y a un plus grand nombre de cultures importantes à ce niveau, et que plus d'une région devra s'attacher à l'étude d'une culture particulière. Le coût de la coordination entre les réseaux régionaux et les réseaux mondiaux et régionaux par culture est pris en considération dans ces subventions. Les dépenses administratives liées aux décaissements sont incorporées dans les frais généraux de 7 pour cent.

IV. Résultats

1. Le coût total du *Plan d'action mondial* est donc estimé à 150 millions de dollars E.-U. pour l'Option A, 248 millions pour l'Option B et 455 millions pour l'Option C. On trouvera au Tableau 1 une ventilation des estimations de coût selon les quatre principales catégories du *Plan*:
1) Conservation et mise en valeur *in situ*, 2) Conservation *ex situ*, 3) Utilisation des RPGAA et 4) Renforcement des institutions et des capacités.
2. Le Tableau 2 donne une estimation des coûts pour les vingt domaines prioritaires relevant des quatre principales catégories. Rappelons que les activités du *Plan d'action mondial* sont étroitement liées et que parfois le coût de certains éléments d'une activité est calculé sous une autre activité. Cela est vrai notamment des activités 15 "Mettre en place des programmes nationaux efficaces" et 19 "Etendre et améliorer l'enseignement et la formation", car toutes, ou du moins l'essentiel, des activités comportent des éléments ayant trait au renforcement des capacités nationales et à la formation. Le coût total des éléments du *Plan d'action mondial* concernant la formation, toutes activités confondues, est en effet estimé à environ 27 millions, 47 millions et 97 millions de dollars E.-U., respectivement pour les trois Options A, B et C.
3. Les estimations de coûts du *Plan d'action mondial*, telles qu'adoptées, sont supérieures à celles figurant dans les estimations préliminaires établies pour le projet de *Plan*, respectivement de 15, 32 et 50 pour cent pour les Options A, B et C. Ces changements sont dus pour l'essentiel à l'intégration, dans divers domaines d'activité, de travaux concernant le transfert de technologies. L'élargissement de la fourchette entre ces trois estimations de coûts reflète la nature assez ouverte de certaines des activités visées. La plus forte augmentation est concentrée dans le groupe d'activités concernant le renforcement des institutions et des capacités. Les augmentations nettes les plus importantes sont en effet prévues pour l'activité prioritaire 15 "Mettre en place des programmes nationaux efficaces" et l'activité 19 "Etendre et améliorer l'enseignement et la formation". En outre, les changements introduits dans la Déclaration de Leipzig ont entraîné une augmentation de coût plus forte pour les priorités de la catégorie "Conservation et mise en valeur *in situ*" que pour celles de la catégorie "Conservation *ex situ*".

Tableau 1: Estimations des coûts, par catégorie (en millions de dollars E.-U. par an, moyenne sur dix ans)			
14.) Activités prioritaires	Option A 14.) Approche de base	Option B 14.) Approche intermédiaire	Option C 14.) Approche exhaustive
Conservation et mise en valeur <i>in situ</i>	20,5	34,9	68,0
Conservation <i>ex situ</i>	38,7	63,3	108,4
Utilisation des RPGAA	46,3	71,4	131,1
Renforcement des institutions et des capacités	42,3	78,2	147,5
Total	150,0	247,7	455,1 (14.)

Tableau 2: Estimations des coûts, par activité prioritaire (en millions de dollars E.-U. par an, moyenne sur dix ans)			
14.) Activités prioritaires	Option A	Option B	Option C

Conservation et mise en valeur <i>in situ</i>			
1. Recenser et inventorier les RPGAA	2,1	3,2	7,7
2. Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des ressources phytogénétiques	7,5	17,2	37,0
3. Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles	5,6	6,6	8,7
4. Promouvoir la conservation <i>in situ</i> des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire	5,3	7,9	14,6
Total partiel	20,5	34,9	68,0

Conservation <i>ex situ</i>			
5. Entretenir les collections <i>ex situ</i> existantes	29,7	47,3	73,5
6. Régénérer les entrées <i>ex situ</i> menacées	4,8	7,4	12,4
7. Soutenir la collecte planifiée et ciblée de RPGAA	1,0	2,1	3,2
8. Renforcer les activités de conservation <i>ex situ</i>	3,2	6,5	19,3
Total partiel	38,7	63,3	108,4

Tableau 2: Estimations des coûts, par activité prioritaire (en millions de dollars E.-U. par an, moyenne sur dix ans)			
14.) Activités prioritaires	Option A	Option B	Option C

Utilisation des RPGAA			
9. Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collections de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques	9,4	16,4	31,4
10. Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique	21,2	30,7	51,2
11. Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées	5,3	9,0	18,5
12. Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-exploitées	2,1	4,7	9,2
13. Soutenir la production et la distribution de semences	5,6	8,0	14,5
14. Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité"	2,0	2,5	6,4
Total partiel	46,3	71,4	131,1

Renforcement des institutions et des capacités			
15. Mettre en place des programmes nationaux efficaces	5,6	12,9	29,9
16. Promouvoir la création de réseaux sur les RPGAA	7,2	11,3	15,3
17. Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les RPGAA	8,5	12,6	21,8
18. Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de RPGAA	1,9	3,3	5,8
19. Etendre et améliorer l'enseignement et la formation	16,6	30,6	63,3
20. Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des RPGAA	4,5	7,6	11,4
Total partiel	44,3	78,2	147,5

Total	150,0	247,7	455,1
-------	-------	-------	-------